

Compte-rendu du 3ème conseil d'école (16/06/2020)

Étaient présents:

- Mmes PRABEL-CECCHINI, CHARLES, FOREST, VALLIN, SURAUD, KAPFER et M. JOURDAN, Représentants des parents d'élèves.
- Mme LYONNE, Adjointe aux affaires scolaires, Mme BARET, Conseillère municipale et M. BUISSON, Maire de la commune.
- Mmes PIERSON, TERRASSE, MARTIN, DUPEUX, GARREL, DUSSERT, CAILLARD et Mrs. GRASSIN, JOBIN, Enseignant.e.s.
- M. BLUNAT, DDEN

Étaient excusés:

- M. SAPET-BUTEL, IEN.
- Mme FRANÇOIS, DDEN

ORDRE DU JOUR DES ENSEIGNANTS & DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

- Généralités concernant l'école:

- *Prévisions effectifs rentrée 2020/2021.*

A la rentrée de septembre 2020, nous devrions avoir 165 élèves, ce qui fait une moyenne par classe de 24 élèves. Voici la répartition par niveau :

13 PS	20 CP	17 CM1
14 MS	27 CE1	22 CM2
23 GS	30 CE2	
Soit 50 enfants en cycle 1,	77 enfants en cycle2 et	39 enfants en cycle 3.

A ce jour, aucune répartition n'est arrêtée mais nous nous attacherons à faire des groupes de manière à absorber d'éventuelles arrivées pour ne pas surcharger certaines classe, comme cela s'est produit cette année. En effet, des logements se sont libérés et sont susceptibles de nous ramener de nouveaux élèves.

Au niveau de l'équipe enseignante, Mme MARTIN a obtenu un congé de formation pour une durée d'une année scolaire. Elle réintègrera son poste à la rentrée de septembre 2021.

M. JOBIN prendra en charge la classe des CP pour l'année prochaine puisqu'au cas où un.e enseignant.e titulaire 1ère année serait nommé.e, il.elle ne pourra pas prendre en charge ce niveau de classe..

- *Politique du logement : perspectives possibles pour éviter la fermeture l'an prochain... (7 rentrées pour 22 départ soit un différentiel de 15 qui porterait l'effectif global de l'école à 150 environ, soit 25 élèves pour 6 classes en moyenne et 21,4 pour 7 classes).*

Suite à la révision et à l'approbation du PLU en 02/2020, 4 zones constructibles devraient se libérer en fin d'année 2020, début d'année 2021 et s'ouvrir à la construction. Toutefois, à ce jour, le projet ne peut avancer tant que les capacités de traitements de la station d'épuration ne sont pas résolues.

Une étude avait été faite lors du précédent mandat de M. BUISSON et il avait été établi que pour maintenir un effectif stable au niveau de l'école, il devait y avoir 9 à 10 permis de construire délivrés par an.

D'autre part, la commune bénéficie de nombreux logements locatifs avec une rotation des locataires qui aide au maintien des effectifs de l'école.

- Retour à l'école:

- *Retour sur la crise sanitaire. Précisions sur l'accueil.*

Depuis le 17 mars, chacun a découvert une autre école. Tout le monde a dû s'organiser pour permettre aux élèves d'accéder à l'instruction à distance avec le dispositif « L'école à la maison ».

Sur cette 1ère période de confinement, nous avons accueilli un faible nombre d'enfants prioritaires sur les 10 premiers jours. Ensuite, tout le monde a réussi à s'organiser et le distanciel était fait par et pour tous jusqu'au 02/06/2020.

A partir de la 1ère phase de déconfinement (12/05), bien que l'école était fermée par arrêté municipal, nous avons accueilli les enfants dits prioritaires, soit entre 6 et 12 enfants par semaine. La classe était assurée par Mme DUSSERT, remplaçante rattachée à l'école pour permettre aux enseignants de poursuivre leur travail en distanciel. A partir du 02 juin, l'arrêté municipal fermant l'école a été soulevé et nous avons accueilli les enfants prioritaires

et ouverts aux 3 niveaux prioritaires selon les textes: GS, CP et CM2 pour rouvrir progressivement l'école comme cela avait été fait dans d'autres communes dès le 12 mai.

Depuis le 11 juin, nous accueillons également les CE1, CE2 et CM1.

Tout se passe très bien. La mairie a employé du personnel supplémentaire pour la désinfection... et le protocole sanitaire est respecté par tous. Les enfants l'acceptent très bien.

A partir du 22 juin, tous les élèves seront accueillis 1 jour sur 2 pour continuer à respecter la distanciation sociale.

Dernière minute: Face aux dernières annonces et à l'allègement du protocole sanitaire, tous les enfants de toutes les classes seront accueillis dans leur classe et ont l'obligation de revenir à l'école à partir du lundi 22 juin.

● *Remerciements aux parents qui ont poursuivi les activités proposées par les enseignants dans le cadre « l'école à la maison ».*

Nous avons pu observer un investissement de la part des parents pour permettre à leurs enfants de poursuivre les activités et les apprentissages proposés par les enseignants. Merci à eux pour ce travail.

● *Mise en place de stage de soutien du CP au CM2 pour des révisions et de stage de réussite pour les CM1/CM2 pour le mois d'août ou juillet.*

Les modalités d'organisation seront communiquées dans les jours à venir aux parents.

● *Un mot sur le Sou des écoles : leurs actions et finances.*

Compte-tenu de la crise sanitaire, 3 actions n'ont pas pu avoir lieu; la chasse aux œufs, le vide grenier et la kermesse. Le Sou perd ainsi 3 à 4 000 € de bénéfices. Cette perte aura très certainement des conséquences sur l'attribution de la dotation 2020/2021 mais aussi sur les années à venir puisque les conditions sanitaires ne sont pas connues à ce jour pour les manifestations de l'automne... à venir.

Une subvention exceptionnelle a été demandée à la mairie. Celle-ci répondra positivement après avoir rencontré les associations de la commune et établi une répartition de l'aide à apporter à chaque association. Cette subvention sera votée en conseil municipal prochainement.

Le Sou offrira le cadeau de fin d'école aux CM2, un soir d'ici la fin de l'année.

- Point sur les projets, les sorties scolaires réalisées ou annulées et pour l'année prochaine:

ECOLE:

● *En raison de la crise sanitaire, aucune action n'a été menée, malheureusement.*

Annulation du cross coopératif et des sorties/ateliers « vélo » pour les classes du CE1 au CM2.

CLASSE:

● *Annulation du Projet de « classe de ville » pour les CM, classes de Mme GARREL et M. GRASSIN.*

● *Un remboursement sera-t-il prévu pour le voyage scolaire des CM1 ET CM2 ?*

Un acompte avait été versé par la coopérative de l'école à l'Auberge de Jeunesse (3 000 €). Selon la bi, cette dernière a proposé un avoir aux enseignants valable 18 mois. Si aucune réservation n'est possible ou faite dans ce laps de temps, le remboursement de l'avoir se ferait dans 18 mois. Or, les élèves quittent l'école et les parents doivent être remboursés.

Nous sommes actuellement en contact avec l'OCCE (Association qui nous permet d'avoir une coopérative scolaire) afin de signer une convention et avoir la trésorerie nécessaire aux remboursements pour les familles et que nous rembourserons dès le déblocage de l'avoir par l'Auberge de Jeunesse.

Les parents seront informés des modalités de remboursement, restitution des chèques non encaissés.

● *Retour sur les projets:*

-*Cycle escalade de s CE1/CE2:* Après une séance qui a énormément plu aux enfants, le cycle a dû s'arrêter en raison de la crise sanitaire. C'est dommage!

A voir si nous pouvons reconduire le projet pour l'année prochaine.

Seule la 1ère séance et les charges des mois de mars et avril ont été payées par l'école. Les séances qui n'ont pas pu être faites n'ont pas été facturées.

-*Classe de CP:* Le projet « Danse en Isère » a également dû s'interrompre. Néanmoins, Mme MARTIN va essayer de le poursuivre et de le mener à terme dans des conditions différentes que celles initialement prévues et dans le cadre du respect du protocole sanitaire.

La correspondance avec la classe de Saint-Quentin n'a pas pu être poursuivie et le rencontre sportive entre les deux classes imaginée par les enseignantes ne pourra pas se faire.

-*Classes maternelles*: La sortie au Moulin Guitare de la Battie-Divisin n'a pas pu se faire. Une date est à l'étude pour la rentrée 2020. Un remboursement des 3 € aux familles sera fait.

Le projet « Jardin » n'a pas pu aboutir et est reporté sur 2020/2021.

-*Classe de MS/GS*: En attente des résultats du concours de BD, courant juin.

Projet scientifique autour de l'éclosion de poussins a été mis en place avec l'installation d'une couveuse dans la classe.

● *Projets 2020/2021*:

Un projet autour du patrimoine (classe de Mme GARREL et M. GRASSIN) avec l'association grenobloise « Histoire-de » avec demande de subvention à la mairie.

Il s'agira d'un projet autour du patrimoine albinois avec l'association « Histoire de ... ». Un dossier de demande de subvention a été déposé par l'association à la mairie, tout comme aux autres collectivités pour monter ce projet.

Pour les CP: La semaine du goût au grand séchoir, à confirmer puisque Mme MARTIN ne sera pas sur la classe et que M. JOBIN n'est pas sûr d'y participer.

PISCINE:

- Le cycle prévu pendant la période de confinement a été annulé.
- Le cycle piscine des CP de cette année sera-t-il reporté l'année prochaine pour cette classe ?

Nous aurons normalement le créneau. Il faudra voir comment organiser au mieux ce cycle pour éventuellement prendre les CE1 qui n'ont pu faire ce cycle cette année. Des informations seront données à la rentrée.

- Travaux:

● Changer le velux dans le vestiaire devant ma classe et installer un radiateur pour que cet espace soit utilisable toute l'année : à l'étude.

● Plan de travail pour les ordinateurs dans la classe de M. GRASSIN : les employés communaux passeront dans la classe de M. GRASSIN et feront le nécessaire.

● Finaliser l'installation de l'interphone et de la gâche électrique du portail : M. BURRIAND s'est engagé à finaliser les travaux. Si cela n'était pas fait, la commune mandatera un professionnel pour le faire.

● Balisage en peinture d'espaces dans la cour : un point sera fait avec la mairie et l'équipe enseignante.

● Achat de tables et bancs pour faire un coin coloriage / dessin : à voir.

● Agencement des porte-manteaux devant les portes des classes de Laëtitia et Barbara et aménagement du couloir de l'entrée maternelle : possibilité de les mettre à la place des étagères à chaussons et de placer les chaussons sous les bancs ou au-dessus des porte-manteaux des élèves : la mairie va étudier ce qui peut être fait avec les atsems et les enseignantes pour améliorer cet espace d'accueil.

● Création d'une ligne téléphonique et d'une connexion Internet côté maternelle: La ligne téléphonique semble existait puisqu'auparavant elle était utilisée. Il faut vérifier qu'elle fonctionne toujours et étudier la mise en place d'un relais entre les 2 bâtiments ou d'une box côté maternelle.

● Est-ce que la nouvelle municipalité reprend le dossier de demande de subvention au département pour la réhabilitation de l'école ? Est-ce qu'il a un plan prévu d'équipement des classes (mobilier, informatique) ?

La nouvelle municipalité poursuit le programme initié par l'ancienne municipalité pour obtenir des subventions permettant le réaménagement, la rénovation du bâtiment. Plusieurs devis vont être demandés et les travaux se feront en partie cet été et sur les vacances d'automne et d'hiver.

L'équipement de 5 PC portables va être fait dans les jours à venir (déjà commandés). Les PC portables existants seront laissés à l'école et utilisés pour du traitement de textes uniquement. Ils ne pourront en aucun cas être connectés sur le réseau de l'école.

Il faut néanmoins garder à l'esprit, surtout avec la crise sanitaire que nous venons de connaître, que l'outil informatique va devenir une priorité et que la mairie doit peut-être envisager un plan d'équipement (VPI...).

- Services périscolaires :

● *Demande continue pour l'allongement de la plage d'étude/garderie le soir jusqu'à 18h15 (ligne Transisère dessert L'Albenc à 18h02).*

● *Les horaires de l'étude et de la garderie sont-ils fixes ou modulables ? Merci de rappeler les modalités.*

Un sondage sera organisé à la rentrée 2020/2021 pour connaître les besoins et faire en sorte que les choses évoluent. Dans l'idée actuelle, l'étude se ferait jusqu'à 17h45 comme actuellement puis les enfants pourraient basculer sur de la garderie. Il faut voir le nombre d'enfants concernés pour estimer le nombre d'adultes.

- *Le remboursement des frais de cantine et périscolaires du mois de mars.*

Des permanences seront faites pour rendre les chèques non encaissés ou réceptionner les RIB des parents pour effectuer les remboursements.